



Bulletin d'adhésion

UNSA Agriculture Agroalimentaire

12, rue Louis Bertrand – 94200 IVRY SUR SEINE

Tél. : 01.43.90.44.20 - Fax : 01.43.90.44.26

Site Internet : www.unsa2a.org - e-mail : accueil@unsa2a.org



Bulletin d'adhésion

UNSA Agriculture Agroalimentaire

12, rue Louis Bertrand – 94200 IVRY SUR SEINE

Tél. : 01.43.90.44.20 - Fax : 01.43.90.44.26

Site Internet : www.unsa2a.org - e-mail : accueil@unsa2a.org

Date d'adhésion :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. professionnel : Tél. privé :

Adresse e-mail :

Catégorie Professionnelle : Ouvrier/employé Cadre niveau 1
 Technicien/Agent de maîtrise Cadre niveau 2

Fonction : Classification :

Secteur d'activité :

Code APE Entreprise (numéro figurant en haut de votre fiche de paie) :

Nom et adresse de l'entreprise :

Fait à Le

Signature :

NB : Votre cotisation est payable annuellement ou par trimestre. Elle doit être réglée par chèque dans les 15 jours du premier mois du trimestre. Cependant, si une section syndicale UNSA2A existe déjà, et qu'un compte bancaire a été ouvert, vous pouvez demander à votre trésorier le prélèvement de votre cotisation.

Un reçu fiscal sera établi pour déduction partielle de la cotisation de vos impôts, conformément aux dispositions légales.

Date d'adhésion :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. professionnel : Tél. privé :

Adresse e-mail :

Catégorie Professionnelle : Ouvrier/employé Cadre niveau 1
 Technicien/Agent de maîtrise Cadre niveau 2

Fonction : Classification :

Secteur d'activité :

Code APE Entreprise (numéro figurant en haut de votre fiche de paie) :

Nom et adresse de l'entreprise :

Fait à Le

Signature :

NB : Votre cotisation est payable annuellement ou par trimestre. Elle doit être réglée par chèque dans les 15 jours du premier mois du trimestre. Cependant, si une section syndicale UNSA2A existe déjà, et qu'un compte bancaire a été ouvert, vous pouvez demander à votre trésorier le prélèvement de votre cotisation.

Un reçu fiscal sera établi pour déduction partielle de la cotisation de vos impôts, conformément aux dispositions légales.